

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°2
SEPTEMBRE-
OCTOBRE 2014





LE MOT du maire

Chers amis,

Dans le précédent Villaz & Vous, j'avais évoqué le dossier de la réforme territoriale. Je reviens aujourd'hui plus en détail sur ce sujet d'actualité.

Tout d'abord pourquoi une réforme territoriale?

Deux raisons principales sont évoquées

- La première raison est en faveur d'une meilleure lisibilité des citoyens et d'une plus grande efficacité de l'action publique. Les rapports publics relatifs aux collectivités territoriales sont unanimes : il faut en finir avec l'empilement des échelons administratifs et des structures (communes, syndicats, intercommunalités, départements, régions, État ...) et l'enchevêtrement des compétences, voire la concurrence entre institutions.

- La seconde raison est financière.

Cette complexité de notre organisation administrative et institutionnelle a un coût considérable. Il est donc indispensable de mettre en place les moyens pour diminuer la dépense publique. L'État, très endetté, souhaite en effet réaliser 28 milliards d'euros d'économies entre 2014 et 2017 sur les dotations versées aux collectivités. La baisse de ces dotations (de - 30 à - 50 % annoncés dans les trois prochaines années) va mettre les collectivités dans une situation financière grave, et, en premier lieu, les communes et petites intercommunalités. Des solutions doivent être recherchées entre les collectivités pour la mise en commun de leur gestion afin d'en réduire le coût.

Quels choix possibles pour les élus locaux, responsables de leur collectivité? comment maintenir les services publics essentiels à la population et poursuivre la modernisation des infrastructures ?

Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- **Augmenter la fiscalité sur les ménages**

Les niveaux de prélèvements, tous confondus, sont déjà élevés pour nos concitoyens, même si notre propre commune a une fiscalité locale très modérée.

- **Diminuer les dépenses de fonctionnement**

C'est probablement une partie de la solution mais pour y parvenir il faut mutualiser nos moyens et nos ressources et consolider les achats pour mieux négocier.

- **Consolider les investissements pour optimiser leurs utilisations**

C'est une autre partie de la solution, mais là aussi nous devons nous regrouper et nous organiser.

Le projet de réforme territoriale vise donc à renforcer les intercommunalités en incitant à la création de grandes communautés de communes ou d'agglomération et en supprimant les plus petites structures.

Pour Villaz, 4 scénarios sont envisageables :

- Rester dans la Communauté de Communes du Pays de Filière. Mais sa taille actuelle (17 000 hab.) risque, à terme, de ne pas être suffisante. La taille minimale évoquée serait de 20 000 habitants.

- Rester dans la Communauté de Communes du Pays de Filière qui s'allierait avec la Communauté de Cruseilles pour créer une entité de taille suffisante.

- Rester dans la Communauté de Communes du Pays de Filière qui intégrerait en totalité la Communauté de l'Agglomération Annécienne (C2A).

- Quitter la Communauté de Communes du Pays de Filière (peut être accompagné d'autres communes ?) pour rejoindre la Communauté de l'Agglomération Annécienne. Les 9 communes de la CCPF pourraient diverger compte-tenu de leur situation géographique et de leur bassin de vie respectif.

Nous allons travailler sur ces différents scénarios pour en mesurer les avantages et les inconvénients, comprendre comment nous pourrions au mieux préserver notre identité et nos moyens d'agir, probablement vous consulter et formaliser notre souhait auprès du Préfet, qui est chargé d'établir le nouveau schéma de coopération intercommunale pour la Haute-Savoie.

Bien sûr cette réforme, comme tout changement, est diversement accueillie tant au niveau des responsables politiques que des citoyens.

Il faut néanmoins être convaincu que notre pays a le devoir impératif de se réformer, aussi bien l'État que les collectivités publiques.

Le calendrier prévisionnel de la réforme est le suivant :

- **Avril 2015** : Les élus devront faire connaître leurs préférences

- **Avril 2015 à Décembre 2016** : Élaboration du projet entre le Préfet et la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

- **Janvier 2017** : Entrée en vigueur de la réforme.

J'ai tenu à vous donner ces informations qui vous permettront de nourrir votre propre réflexion. Nous aurons l'occasion de revenir ensemble sur ce sujet déterminant pour notre avenir.

Votre maire,

Christian MARTINOD

Retour en images sur l'été à Villaz



Le 13 juillet, les villazoises, éclairés de leur lampions et accompagnés par l'Echo Savoyard, ont défilé de la mairie jusqu'à la salle des fêtes où les attendaient les feux d'artifice, ainsi que la buvette Plein Air Aventures.



Le 20 juin, l'AEL faisait la fête. Toute l'équipe d'animation de la garderie périscolaire, emmenée par Martin, était déguisée pour la joie des enfants et de leurs parents : une rétrospective des travaux réalisés pendant l'année était présentée.



Du 29 juin au 4 juillet, les troupes de théâtre du FJEP ont fait salle comble pour la joie des comédiens.



Le 17 juillet, Lynda, Valérie et Marie-Anne accueillent avec le sourire les parents et les enfants de la crèche des renardeaux pour fêter la fin de l'année.





La forêt communale de Villaz



Jean-Paul Rauxet
Technicien supérieur
forestier de l'ONF et
conseiller municipal
de Villaz

La forêt communale de Villaz couvre une surface de 183 ha, essentiellement au pied du Parmelan, mais aussi pour une petite partie au Varday ; cela représente 12 % du territoire communal, d'une superficie totale de 1527 ha. Elle est la propriété de la commune depuis le quatorzième siècle, et

fut soumise au régime forestier le 2 mai 1870. La forêt communale est constituée à 78 % de résineux (sapin pectiné, épicéa commun), et 22 % de feuillus (hêtre, érable sycomore et divers).

La quasi totalité est exploitée en sylviculture et accessible par tracteur.

Une partie des résineux est malheureusement atteinte par des maladies (gui pour le sapin et bostryche pour l'épicéa).

L'aménagement des bois et forêts des collectivités territoriales, tout comme ceux de l'Etat, sont soumis aux obligations résultant du code forestier. Chaque forêt doit se voir fixer des objectifs, et doit prévoir les mesures nécessaires pour les atteindre. La gestion courante et l'aménagement de la forêt de Villaz sont confiés par la commune à l'office national des forêts (ONF).

Source de revenus importants jusqu'au siècle dernier permettant le développement de la commune, elle reste un atout primordial pour l'accueil du public et la protection de l'environnement.



Chantier au Varday

La forêt communale est gérée par un document d'aménagement depuis sa soumission au régime forestier ; celui-ci a été révisé en 2010, fixant des objectifs jusqu'en 2024. Au pied du massif du Parmelan, la forêt communale assure pleinement les 3 grandes fonctions que l'on peut attendre d'un massif forestier c'est-à-dire : protection des sols, accueil du public et production de bois d'œuvre. Actuellement en grande partie en cours de régénération, elle assure encore une production moyenne annuelle de 320 m³ de bois, ce qui représente l'équivalent d'un emploi annuel d'une personne dans la filière bois.

Au cours de randonnées dans cette forêt, on peut rencontrer une faune riche dont les principaux représentants sont : marmotte, chamois, bouquetin, téttras lyre, chevreuil, cerf, sanglier, renard, lièvre, bécasse.

Un programme annuel de travaux, fixé en accord avec la municipalité, permet l'entretien des sentiers de randonnée, des travaux sylvicoles tels que aide à la régénération, entretien de parcellaire forestier, mise aux normes et entretien du réseau de pistes et routes forestières, création d'équipements tels que place de dépôts de bois, matériels d'accueil du public, etc.

Fabrication de bancs sur le chemin montant au Parmelan.



Lors des chantiers de débardages, une signalisation est mise en place. Merci de veiller à vous tenir éloigné du chantier et ne pas stationner à proximité de ce dernier.

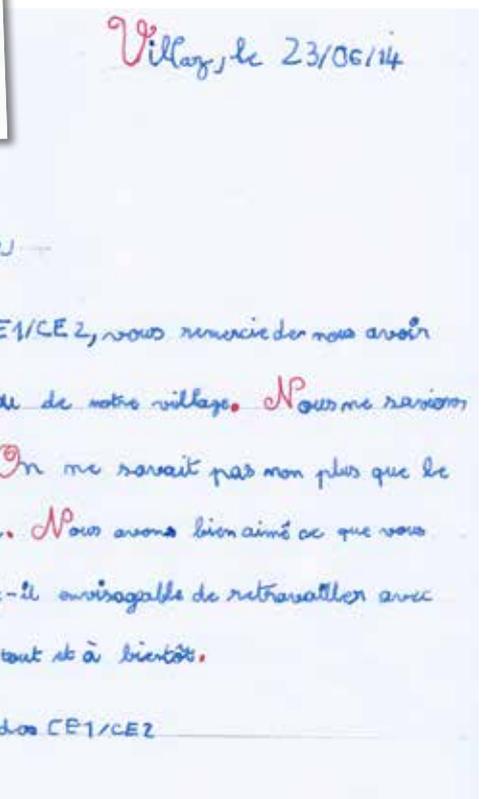
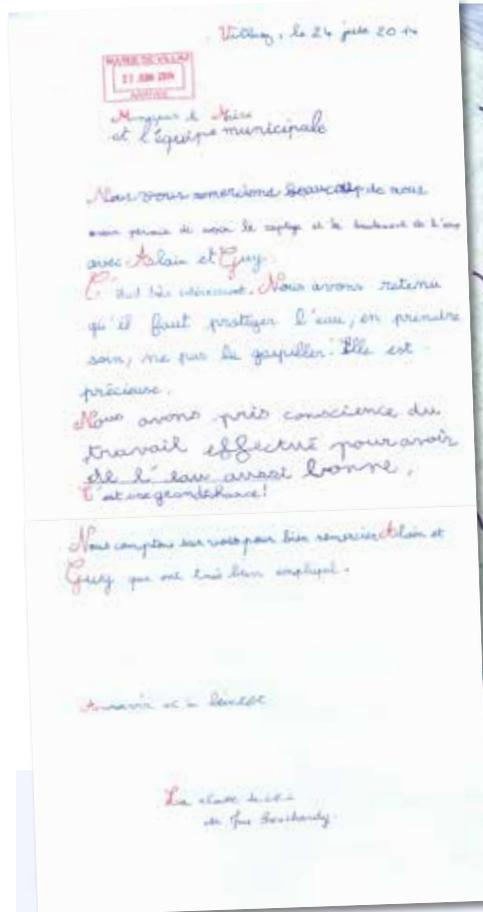
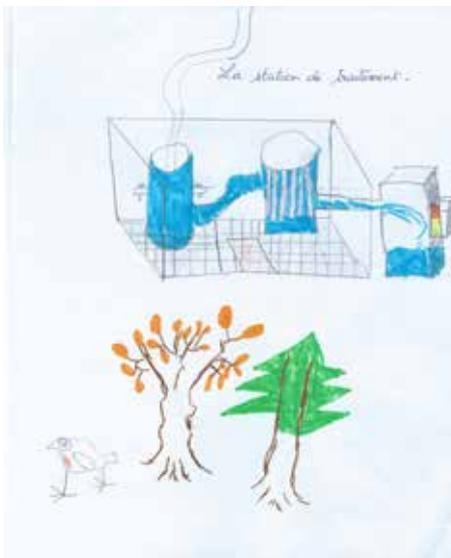




Visite des élèves de l'école sur le site de captage d'eau de Disonche

Le 10 juin dernier, une visite riche en enseignement a été organisée par l'école de Villaz en partenariat avec les services techniques de la commune.

4 classes de CP, CE1 et CE2 sont allées visiter le captage d'eau et le réservoir de Disonche afin de mieux comprendre le circuit de l'eau et son processus de traitement. Partis à pied de l'école le matin, les enfants ont tout d'abord fait la visite avec Alain Martinod (technicien) et Guy Fontaine (agent technique), puis partagé un pique-nique aux alentours du site avant de redescendre dans l'après-midi. Cette sortie a ravi les enfants qui, aidés de leur professeur, ont adressé un mot de remerciement à la mairie et quelques dessins reprenant ce qu'ils avaient appris.



La crèche des Renardeaux

Une structure innovante

Il était une fois... en 1994

Des parents, des élus et de futurs professionnels qui souhaitent créer un espace pour les tous petits, un espace où chaque enfant pourrait développer des capacités de vivre en collectivité. Un espace où parents et professionnels collaboreraient ensemble pour un accueil de qualité.

Mais comment concrétiser tout cela à une époque (et oui nous sommes en 1994) où les femmes restaient encore beaucoup à la maison ? Heureusement, Louis Baud, maire de l'époque, croyait à ce projet soutenu par la PMI et un groupe de parents motivés.

Ce sera une crèche parentale. Les parents seront gestionnaires, ils participeront au fonctionnement quotidien sous forme de permanences, ils donneront l'âme à cette crèche par leurs projets, par leurs commissions, par la délégation à des professionnels de leurs orientations.

Le projet prend forme, chacun à son poste et à sa mission pour avancer. La commune donne un local dans la nouvelle école, les parents deviennent des employeurs et se mettent à la recherche de personnel, montent les dossiers administratifs, élaborent le projet d'accueil.

On affiche des renardeaux partout dans le village. L'enjeu est de taille : aurons-nous assez d'enfants pour faire vivre ce lieu ? Projet atypique, il y a du scepticisme dans l'air sur la viabilité à long terme du caractère associatif de ce projet.

A l'ouverture en 1995, 15 enfants sont accueillis. La participation des parents se fait au jour le jour et vit des périodes de turbulence, mais on construit avec la volonté d'avancer.



Sortie au chalet Chappuis pour la fête de la montagne



En 2000 la crèche est trop petite. On déménage de l'autre côté de la rue avec un accueil de 29 enfants, mais les locaux sont déjà sous dimensionnés le jour du déménagement ! Et oui, aux Renardeaux, les demandes explosent. Nous sommes sollicités sur l'accueil des bébés mais peu de places sont disponibles. Alors on revoit le projet !

En 2007, les parents gestionnaires et la mairie s'associent pour agrandir le local existant. Reste l'accueil des bébés à mettre en œuvre.

En 2010, les parents gestionnaires relèvent une nouvelle fois leurs manches et proposent à la mairie de nous accompagner sur la création d'une micro-crèche bébés de 10 places. Le projet se réalise en 6 mois. L'alchimie se fait, les enfants restent au cœur des préoccupations de chacun, en grande partie grâce aux présidents plus que présents, Catherine, Jean-Marc Q, Elisabeth, Eric, Jean-Marc M, Bénédicte et Tifenn.

Et l'histoire continue !

L'histoire des Renardeaux, qui fêteront leurs 20 ans l'année prochaine, continue. Sans princesse, sans roi, sans baiser final, elle prend forme au quotidien avec des enfants lutins qui font vivre le rêve des grands : un espace de solidarité et d'humanité.

...au quotidien

La culture parentale porte l'organisation et les projets de la crèche. Le conseil d'administration, instance de gestion et de décision, est composé de parents bénévoles. Au quotidien, tous les parents sont sur le pont : présence auprès des enfants à travers les permanences hebdomadaires, participation aux commissions pour monter événements et projets qui rythment la vie de la crèche et son fonctionnement. Un accueil de qualité, pour les Renardeaux,



Crèche multi-accueil



Journées plein air au parc de Thorens Glières

c'est fonctionner dans le respect de notre environnement et du monde que nous souhaitons pour nos enfants : choix d'une alimentation en grande partie bio et locale, recours à des produits d'entretien naturels, projet de couches lavables, réflexions pour limiter la consommation énergétique et la consommation d'eau...

Association solidaire, les Renardeaux se veulent aussi un lieu d'accueil ouvert sur le village et en lien avec ses habitants. Qui d'entre vous n'a jamais vu les triple-poussettes de la micro-crèche en promenade à travers le village ? Ce sont aussi les visites à Henriette, qui prête une partie de son potager aux Renardeaux pour que les enfants viennent y jardiner ou la visite de l'école pour les plus grands...

l'enfant au cœur de nos intérêts, mais fête aussi les professionnels et les parents avec l'organisation d'ateliers et de surprises.

La fête de Noël est un moment incontournable. Accompagnés par les professionnels et les parents, les enfants assistent au spectacle organisé par un groupe de parents, puis se régale du merveilleux goûter dont Dominique a le secret.

Avec l'arrivée du printemps, Les Renardeaux fêtent la montagne ! Cette année encore, ils sont montés comme des grands pique-niquer au dessus du chalet Chappuis, accompagnés des éducatrices (et un éducateur) et de parents... ou grands-parents. Une belle occasion de savourer notre montagne et de rencontrer d'autres tous petits à quatre pattes : les bébés veaux. Et enfin, quand viennent l'été et les vacances, enfants, équipe et parents se réunissent pour la fête de fin d'année, un beau moment de convivialité et d'échanges.

A ces rencontres incontournables qui rythment la vie aux Renardeaux, s'ajoutent aussi les cafés parents, les goûters avec les grands-parents, une sortie au cinéma, la fête de la paix, une journée rouge et blanc le 14 février, des rencontres pour re-décorer le hall d'entrée... et d'autres projets au gré des besoins, des événements et des initiatives de chacun, professionnels ou parents.

Et pour continuer cette belle histoire humaine, il nous faut une équipe éducative motivée...

Merci à Amandine, Aurélie, Aurore, Célia, Corinne, Dominique, Fanny, Idiel, Joffrey, Justine, Léa, Lynda, Marie-Anne, Sabrina, Mathilde, Myriam, Sophie, Valérie... dont certain(e)s sont là depuis bientôt 20 ans !



« C'est quoi ta crèche ? » Témoignages de parents

« C'est l'implication des parents et l'ouverture de la crèche sur le monde extérieur et en premier lieu la vie du village ». *Agnès, maman d'Émile*
« C'est la confiance réciproque, l'implication dans la vie de la crèche à travers les permanences. On apprécie maintenant beaucoup ces "perm", même si au départ ce mode de fonctionnement n'a pas été un critère de choix pour le mode de garde. » *Flora et Jean-René, parents de Anaïs et Maxime*
« C'est un beau mélange de convivialité, de confiance, de bonne humeur et d'amitié ». *Alicia, maman de Zian*
« C'est un concentré d'apprentissage et de bonne humeur ». *Sophie, maman de Mathurin*
« C'est 10 ans de ma vie de parent ». *Séverine, maman de Lou, Jules et Blaise*
« C'est un endroit qui a tout fait pour accueillir mon fils et son fauteuil roulant ». *Stéphanie, maman de Joanès*

Merci à Marie Aline Putz-Perrier, maman de Malo et Meije, qui a accepté de retracer l'histoire de la crèche.



L'équipe des Renardeaux

-... et tout au long de l'année avec de beaux projets et événements

Les projets qui rythment la vie de la crèche sont toujours l'occasion d'une implication de parents volontaires. La fête de l'enfance, à l'automne, remet



Groupe de travail Économie

Le GTE - Groupe de Travail Économie - formé à l'issue des dernières élections municipales, entend être plus proche des acteurs économiques de Villaz (agriculteurs, artisans, commerçants, prestataires de services) en les écoutant et en répondant au mieux à leurs besoins. Composé d'un responsable, de 5 conseillers municipaux et de 3 membres-experts, il a défini les principaux axes de travail du mandat 2014/2020, dont voici deux exemples :

- Amélioration du fonctionnement du Parc d'Activités Économiques de la Filière (P.A.E comprenant la zone des Grands Bois et la zone des Futaies) aujourd'hui et dans le futur,
- Place du commerce, de l'artisanat et des services dans le prochain plan d'aménagement du centre-village (salle des Fêtes, terrain stabilisé).

Ses travaux se déroulent en harmonie avec la CCPF (Communauté de communes du Pays de Filière) qui détient la "compétence économique" depuis une année.



Visite d'élus municipaux au P.A.E de la Filière en juin dernier.



Des travaux près de l'école



Des travaux ont démarré à la fin du mois de juillet à proximité de l'école maternelle. Ils concernent la réalisation de deux collectifs de logements sociaux, dont un devant accueillir la maison médicale, projet important pour notre commune. En ce qui concerne le premier lot, les travaux de maçonnerie sont en cours.

Les travaux de terrassement pour le deuxième lot débuteront en octobre, et seront suivis par la maçonnerie. Sauf pour les terrassements, les camions se rendront sur le chantier par le cimetière, évitant ainsi le chef lieu. Nous avons voulu ainsi réduire le plus possible la gêne pour les habitants, notamment les élèves et leurs parents.

Le Conseil Municipal en bref

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site internet : www.villaz.fr

Conseil du 20 juin

Désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014

Ont été élus : Sylviane Baud, Bernard Clary, Jacques Cossalter, Catherine Daniel, Pascale Ferraris, Christian Martinod, délégués.

Christian Frisson, Aurélie Gomila, Lionel Raffort, Jean-Paul Rauxet, Nathalie Vono suppléants.

Conseil du 7 juillet

Fixation des tarifs du restaurant scolaire

Il a été décidé une augmentation de 1 % et la suppression du tarif "occasionnels" avec la mise en place de l'inscription par internet.

Mise à disposition d'un agent communal – Convention avec la CCPF et l'ASP

Il a été décidé de poursuivre la mise à

disposition de Mathieu Duport-Rosand à hauteur de 30 % avec chacun de ces 2 organismes, avec signature d'une convention.

Convention avec AEL

Il a été décidé de renouveler la convention avec cette association assurant le fonctionnement de la garderie périscolaire.

Composition de la commission communale des impôts directs

Le conseil a approuvé la liste de 32 noms proposée.

Budget général 2014

Décision modificative n°1

Il a été approuvé une modification du budget au niveau de la section d'investissement pour intégrer des dépenses supplémentaires et corriger des erreurs d'imputation.

Avenants rénovation groupes scolaires 1 et 2

Les avenants, négatifs du fait de travaux non réalisés, ont été approuvés.

Avis du conseil sur la demande d'autorisation d'exploiter une centrale d'enrobage présentée par Aravis Enrobage

Le conseil a émis à la majorité un avis défavorable à la demande d'autorisation présentée par la société Aravis Enrobage.

Déclaration de travaux ravalement de façades

Le conseil a décidé de soumettre tous les travaux de ravalement de façades à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de la commune.

Cessation partielle de terrain

Le conseil a approuvé l'achat d'une partie de parcelle auprès d'IDEIS au prix d'un euro (accès de l'ancienne maison forestière).

Règlement intérieur des accueils périscolaires

Le conseil a approuvé la mise en place d'un règlement intérieur des accueils périscolaires.

Vie associative

ASSOCIATION SPORTIVE DU PARMELAN

C'est la reprise !

Les entraînements et dates de reprise par catégorie sont les suivants :

CATÉGORIES	JOURS D'ENTRAÎNEMENT	REPRISE
Seniors nés avant 1993	Lundi, Mercredi et vendredi à 19h30	Vendredi 01 août
Seniors Féminines Nées avant 2000	Mardi et Jeudi à 19h30	Samedi 23 août
U 19 nés en 1996/1997	Mercredi et vendredi à 18h	Vendredi 01 août
U 17 nés en 1998/1999	Mercredi et vendredi à 18h	Lundi 18 août
U 15 nés en 2000/2001	Mardi et Jeudi à 18h	Lundi 18 août
U 13 nés en 2002/2003	Lundi à 18h et Mercredi à 13h	Mercredi 20 août
U 11 nés en 2004/2005	Lundi à 18h et Mercredi à 15h30	Mercredi 27 août
U 9 nés en 2006/2007	Mercredi à 13h30	Mercredi 27 août
U 7 nés en 2008/2009	Mercredi à 14h30	Mercredi 27 août

Le club, ses dirigeants et ses éducateurs souhaitent accueillir et encadrer, quel que soit leur niveau de pratique, garçons et filles d'âge différents, au sein de nos équipes. Toutes les personnes intéressées par ces projets peuvent nous rejoindre.

Au mois de septembre Matthieu et Maxime vous attendent tous les mercredis au stade. Vous pouvez également emmener vos enfants pour qu'ils participent à quelques séances sans engagement.

N'hésitez pas, si votre enfant aime le foot, ne le laissez pas sur la touche !

Calendrier du club :

Mercredi 3 septembre, inscriptions et visite médicale au stade Louis Baud, pour les catégories jeunes

Samedi 13 septembre, soirée moules frites sur la vogue (possibilité à emporter).

Nous comptons sur votre présence pour cette manifestation au profit du club.

Contact : Matthieu Duport-Rosand, responsable jeunes : 06 62 41 26 06

Maxime Mandallaz, correspondant au club : 06 08 09 61 63

Pour suivre l'actualité du club : aspv.footeo.com



FJEP

De nouvelles activités pour la saison 2014/2015 : ski de fond, sophrologie, sculpture. **L'assemblée générale se tiendra le mardi 9 septembre à 20h30** salle des fêtes de Villaz suivi des inscriptions aux différentes activités. Retrouvez tous les détails sur les activités que nous proposons dans notre dépliant.

Le FJEP sera présent au **forum des associations le 6 septembre 2014** pour communiquer sur les différentes activités qu'il propose et sur son mode de fonctionnement.

Possibilité de télécharger les fiches d'inscription sur le site www.fjepvillaz.fr afin de les pré remplir pour le jour des inscriptions

BALAFON SAVOYARD

Le village Doudou au Burkina Fasso, dont nous sommes partenaires depuis 1990, a entamé la saison des pluies. C'est une période cruciale pour les habitants, agriculteurs à 90 %. En effet, le devenir de chaque famille est lié aux caprices du ciel. Sans pluie, pas de récolte et donc pas de nourriture pour l'année. C'est pourquoi chacun travaille en brousse dans les champs. Cependant les travaux débutés pendant la saison sèche ne sont pas stoppés et Drissa, le maçon du village, se dépense sans compter pour terminer le deuxième bâtiment du collège qui abritera à la rentrée la classe de 4^e et l'année suivante celle de 3^e.

A Villaz, nous pensons envoyer un container au mois d'octobre.

Voici les besoins répertoriés :

- Vélos adultes
- Grillage pour clôturer les champs et protéger les arbres
- Outils manuels non électriques.

Ce matériel peut être apporté avant octobre au 105 route de Nâves.

Rendez-vous pour l'assemblée générale le 18 octobre à la salle des fêtes

Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'association : 04 50 60 60 45

CLUB DES SENIORS

Les Aînés de Villaz organisent leur concours de belote annuel à la mêlée, **le samedi 11 octobre 2014** à la salle des fêtes de Villaz. Celui-ci se déroulera sur 4 jeux de 12 donnes avec changement de partenaire à chaque jeu.

Les joueurs seront accueillis à **partir de 13h pour l'inscription.**

Ouverture des jeux à 14h30.

APE

Chers parents d'élèves,

Une nouvelle année scolaire se prépare ! Les écoliers sont impatients de découvrir leur professeur et leurs camarades. Nous, parents d'élèves, nous devons finir de préparer une multitude de choses pour que l'année scolaire se passe bien.

Mais savez vous comment sont financés les activités sportives, les sorties pédagogiques, les projets d'école? Comment fait-on pour être délégué de parents d'élèves? Comment fonctionne notre association et comment en faire partie? Quelles sont les manifestations prévues...?

Venez nombreux à notre assemblée générale le 18 septembre à 20h30 dans la salle de la garderie et nous répondrons à toutes vos questions.

Ensemble pour nos enfants,

L'équipe de parents bénévoles de l'APE



TAROT DU PARMELAN

Les rencontres hebdomadaires seront au même rythme que la saison dernière sur les trois communes, le vendredi de 20h30 à 23h30 environ.

- 1^{er} vendredi - Groisy - salle polyvalente
- 2^e vendredi - Villaz - salle de la filière
- 4^e vendredi - Nâves - salle sous la mairie

La première rencontre aura lieu à Nâves le 29 août.

Amateurs, n'hésitez pas à venir prendre connaissance de l'activité !

CHORALE PRELUDE

Chanter, c'est bon pour la santé !

Le chant est un acte physique puissant, euphorisant, qui fait appel au corps entier, réveille des muscles endormis et oxygène l'organisme. Il permet de chasser les idées noires, de défouler le corps, il donne confiance en soi, soigne la timidité, ravigote la carcasse et aère les neurones.

Chanter dans un chœur, est un moyen de souffler dans son quotidien, de sortir de ses habitudes et d'en créer d'autres. Appartenir à une chorale favorise les échanges, la communication, le partage et l'ouverture, et permet de se ressourcer, resserrer les liens sociaux, apprendre à se connaître et à s'aimer.

Qu'attendez-vous pour rejoindre notre chorale ?

Salle de la Filière tous les lundis soir à 20 h, à partir du 8 septembre.

Plus d'informations : 04 50 60 61 62

CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

Le club vous donne rendez-vous au Forum des Associations de Villaz, le **samedi 6 septembre 2014** de 9h à 12h à la salle des fêtes pour les renseignements, les inscriptions d'escalade et les pré-inscriptions ski.

• **Escalade enfants** : lundi et jeudi

5-6 ans : 16h-17h

7-10 ans : 17h15-18h45

• **Escalade adultes** : le lundi 19h-21h

Début des cours le lundi 15 septembre.

• **Ski alpin** : à partir de 6 ans ou 2^e étoile, niveau Pré-club, Confirmé, Hors-piste et Compétition – Entraînement le samedi, stages pendant les vacances scolaires au Grand Bornand, club affilié FFS.

Pour plus d'informations : www.csvillaz.fr



LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

C'est sous l'impulsion de Mme Marie-Agnès Glorieux, infirmière DE résidant à Villaz, que le groupe vocal associatif "la voix en chœur à cœur" a vu le jour en février 2014. L'objectif est de faire chanter ensemble des personnes isolées, fragilisées, accidentées de la vie ou en souffrance, afin de rompre l'isolement social, créer des liens et les valoriser. Les choristes se retrouvent tous les mardis soirs au studio du pont d'Onnex pour fournir un travail corporel et vocal régulier et chanter des chansons apprises par cœur en chœur, ils désirent se produire en solo, duo, trio, quatuor... dans un ensemble tout en harmonie. Avec l'appui et la participation de M. Florent Puppis musicothérapeute clinicien, chanteur ténor d'opérettes et d'opéra et chef de chœur. L'association propose de participer à des concerts devant des publics divers et variés et ainsi donner au public de belles émotions à travers un partage musical.

Cette aventure humaine est soutenue par M. François-René Duchable, musicien pianiste virtuose et parrain de cœur de notre association.

Date de reprise de l'animation vocale : mardi 9 septembre 2014 à 19h au studio du Pont d'Onnex à Villaz

Pour toutes personnes nouvellement intéressées prendre contact avec

Marie-Agnès Glorieux : 06 73 31 30 88 ou mail : lavoixenchoeuracoer@orange.fr

HATHA-YOGA

Pour un bien-être physique, mental, émotionnel, l'association Hatha-Yoga, Relaxation vous propose dans la joie et la bonne humeur, un cours de yoga pour tous avec relaxation. Ce cours est animé par Marie-Claude et Jocelyn Jolliot, professeurs diplômés adhérents à la FIDHY (Fédération Inter-enseignements De Hatha-Yoga) le **jeudi de 9h45 à 11h et de 18h30 à 19h45**, salle de réunion de La Roseraie à Villaz.

Renseignements et inscriptions :
06 88 23 83 59 - hvr74villaz@yahoo.fr

FILIERE AVENTURES VILLAZ

Le Club Multiactivités du Pays de Fillière

Après ce bel été, de nouvelles aventures pour cet automne...et cet hiver avec le ski et la glisse...

Reprise des séances d'escalade :

En salle ou en extérieurs à partir du 09/09
Le mardi après la classe au Pan de Villaz.
Séances d'une heure : 5-6, 7/8, 9-10 ans.
10 séances.

« Les mercredi après-midi du club » :

Pour les 8 /10 et 11/14 ans de 13h à 18h.
Escalade en extérieur sur différents sites autour de Villaz : initiation et perfectionnement 3, 6 ou 9 séances.

Tout-terrain :

Canyon, via, spéléo...dans les environs.

Un module = 3 séances.

Les 1, 8 et 15 octobre.

Vélo tout-terrain :

Descente et Cross.

Un module = 3 sessions.

Les 5 -12 et 19 novembre.

Toutes ces activités sont encadrées par des professionnels spécialistes. La logistique est assurée par les parents et animateurs bénévoles de l'association.

Nous serons présents au Forum des Associations le 6 septembre à Villaz.

Pour plus d'infos : www.filiereaventures.fr

Ou contactez-nous au 06 80 91 14 22

(Présidente) ou 06 87 84 76 63 (secrétariat)



CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION DE VILLAZ

Le Club accueille des joueurs de tous âges et tous horizons originaires de Villaz et de la région.

Créé en 2000, c'est le seul club de la Haute Savoie. Plusieurs de ses membres ont participé à l'émission télé bien connue.

Nous jouons dans les mêmes conditions qu'à la télé avec un jeu électronique et des questions reçues de clubs de France, de Suisse et même de Nouvelle-Calédonie.

Tous les jeudis de l'année, nous nous réunissons Salle de la Filière à partir de 19 heures dans une ambiance ludique et conviviale, sans enjeu, si ce n'est de remporter la partie.

Informations pratiques : réunion tous les jeudis à partir de 19 h à la salle de la Filière .

Contact : Catherine Fournier : 06 89 23 34 01

Email : sebantholio@cegetel.net



Les Sapeurs Pompiers du Parmelan

Les sapeurs pompiers du parmelan organisent des stages de secourisme durant le second semestre sur la commune ouvert à toute personne de plus de 10 ans.

Le stage s'appelle le PSC1 (prévention et secours civique de niveau 1), il se déroule sur 8 heures de formation coupé en plusieurs fois.

Le tarif est de 60 €.

De même pour les personnes déjà formées, nous organiserons un à deux recyclages d'ici la fin d'année.

Faites vous connaître si vous êtes intéressés par l'une de ces formations via un mail : Amicalespparmelan@gmail.com ou au 06 89 38 33 20

ASSOCIATION DANSE ET CULTURE

Inscription zumba :

Les cours ont lieu le mardi à la salle des fêtes de 19h15 à 20h - 20h15 à 21h

Cours réservés exclusivement aux adultes.

Professeur : Johanna Bevillard

Inscription le mardi 2 septembre 2014 de 17h30 à 19h30, à la salle des fêtes.

Reprise des cours le mardi 9 septembre

Inscription danse :

Les cours de modern'jazz ont lieu le mardi et le jeudi à la salle des fêtes.

Ils sont dirigés par Johanna Bevillard, professeur diplômée d'état.

- Enfants 4 - 5 ans : jeudi de 17h à 17h45
- Enfants 6 - 7 ans : mardi de 17h30 à 18h15
- Enfants 8 - 10 ans : jeudi de 17h45 à 18h45
- Enfants 11 - 14 ans : mardi de 18h15 à 19h15
- Ado-adultes : jeudi de 18h45 à 19h45

Inscription le jeudi 4 septembre 2014 de 17h30 à 19h30, à la salle des fêtes.

Reprise des cours le mardi 9 et le jeudi 11 septembre

Pour tous renseignements contacter :

- Johanna Bevillard : 06 65 65 00 89

- Christine Bevillard (présidente) :

04 50 60 66 31- 06 30 21 90 17

adcwillaz@gmail.com

adc-danse-villaz.clubeo.com

PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

• **Dimanche 31 août** : Messe d'au-revoir de notre curé, le père José, qui quitte la paroisse Saint-Marc ; à 10 h à l'église de Pringy. La messe sera suivie d'un pot à la salle communale de Pringy.

• **Dimanche 14 septembre** : Messe d'installation du père Gilles Chassé, le nouveau curé de la paroisse Saint-Marc, à 10h à l'église de Pringy. La messe sera suivie d'un repas partagé dans la salle communale de Pringy. C'est pour cette raison que la messe, initialement prévue à Villaz, sera célébrée à Pringy car à Villaz, jour de la vogue, il était impossible d'avoir une salle pour ce repas.

• **Les samedis 20 et 27 septembre** à l'accueil paroissial : inscription au catéchisme à la rentrée 2014, ou par téléphone, auprès de M-H Grosset-Janin : 04 50 64 91 01.

• **Dimanche 18 octobre**, grand rassemblement diocésain à La Roche.

Les informations pratiques

ACCUEIL DES HABITANTS PAR LES SERVICES MUNICIPAUX ET LES ÉLUS

Les horaires d'ouverture de la Mairie à compter du 1er Septembre 2014

Tous les matins sauf le mercredi :
8h30 - 11h

Les après-midi :

- lundi et vendredi : 14h30 - 16h30

- mardi et jeudi : 16h30 - 19h30

Ces nouveaux horaires d'accueil en mairie ont comme objectif d'offrir à chaque habitant de notre village un créneau horaire adapté à son mode de vie et à ses obligations professionnelles ou familiales. Il est évident que nos services municipaux ne peuvent être ouverts en continu, compte-tenu des contraintes liées aux effectifs; c'est le cas dans toutes les communes, petites et moyennes. Néanmoins, des efforts sont faits pour faciliter vos démarches administratives. De plus, dès le mois d'octobre, les inscriptions

à la cantine et les règlements des repas pourront se faire par Internet via un système de réservation et de paiement sécurisé.

Permanences du Maire et des Adjointes

Le Maire et ses adjointes reçoivent les habitants qui souhaitent leur soumettre un problème particulier. La permanence se tient les vendredis tous les 15 jours.

Rendez-vous doit être pris en mairie au 04 50 60 66 73

Dates des prochaines permanences :

5 et 19 septembre - 3, 17 et 31 octobre

HALTE AUX FEUX DE JARDIN !

Contrairement à une idée reçue, l'impact sanitaire des brûlages à l'air libre de végétaux, particulièrement dans les zones habitées, est loin d'être anodin. Outre la gêne pour le voisinage, la combustion des végétaux, qui s'effectue d'une manière très incomplète dans ce mode d'élimination, est fortement émettrice de polluants tels que les particules fines et des produits toxiques ou cancérigènes parmi lesquels figurent notamment des polluants organiques persistants comme les hydrocarbures

aromatiques polycycliques (HAP) et les dioxines qui se concentrent dans les produits laitiers et les œufs.

Les feux dits "de jardin" font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par l'article 84 du Règlement sanitaire départemental.

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est donc interdit.

Bon nombre de solutions sont possibles

pour valoriser ces déchets dans votre propre jardin : le compostage, le broyage et paillage à domicile, solution la plus simple et la plus efficace pour entretenir le jardin. Bien secs, les branches peuvent être valorisées en fagots et petits bois pour la cheminée, le poêle à bois et le barbecue. Entassées proprement le long d'une clôture, elles peuvent devenir de bons abris pour les hérissons.

Et pour les excédants, vous pouvez les apporter à la déchetterie de Villaz.

Alors, plus de brûlages !



Les événements de votre village

Samedi 11 et dimanche 12 octobre 2014, les artistes plasticiens en Rhône Alpes vous ouvrent leurs portes

Retrouvez les ateliers ouverts de Villaz et de Haute Savoie sur le site www.rvatelier-mapra-art.org/_documents/Rendezvousatelier_programme2014.pdf
Une brochure est également disponible en mairie.

Week end de la vogue

Vendredi 12 septembre

Concert gratuit à partir de 20h30 organisé par Sem'Rock

Au programme : The Horrays - Covers Rock, country and more, mountain music for fun people.

Bières savoyardes et sandwich locaux pour une rentrée conviviale ! Ouverture des portes à 20h30, concert à 21h15.

Samedi 13 septembre

Soirée moules frites dès 19h30, à consommer sur place ou à emporter.

Organisée par l'Association Sportive du Parmelan

Dimanche 14 septembre

Vide grenier organisé par le FJEP et le Club des Sports

Contact : www.fjepvillaz.fr ou 06 82 54 96 38

3^e édition de la Foulée Villazoise organisée par Plein Air Aventures

P'tite foulée 10 km et 600 m de dénivelé + ou grande foulée 16 km et 950 m de dénivelé +. En courant ou en marchant, chacun à son rythme. Et une course pour les enfants au cœur du village.

Contact : pleinairaventure@hotmail.fr ou sur le blog : fouleevillazoise.canalblog.com

11h Concert de l'Écho du Parmelan

12h Repas sous le chapiteau, organisé par Plein Air Aventures

Forum des associations

6 septembre 2014 de 9h à 12h30 à la Salle des Fêtes.

La vie associative est très dynamique à Villaz : plus de 30 associations animées par de nombreux bénévoles auront le plaisir de vous recevoir et de vous informer à la salle des fêtes de 9h00 à 12h30.

L'occasion pour les villazoises de découvrir toute la palette d'activités proposées dans notre village. A 11h, le maire et son équipe municipale accueilleront les nouveaux villazoises autour d'un verre de bienvenue. Ce rendez-vous sera le moyen d'accentuer le lien entre les habitants et le tissu associatif riche de notre village. Nous vous attendons nombreux.

Plus d'infos sur www.villaz.fr